

Vaccination Covid-19

Ayez le réflexe AIST 84 !

3 bonnes raisons de vous faire vacciner
par nos médecins et infirmiers...

1

Ils sont habitués à vacciner,

Les médecins participent aux campagnes de vaccination contre la grippe saisonnière et ont été appelés en renfort lors d'épidémies précédentes.

2

Ils sont soumis au secret médical,

Ils ne peuvent en aucun cas informer un employeur sur l'état de santé de l'un de ses salariés.

3

Ils peuvent vous vacciner sur votre temps de travail,

La loi permet à tout salarié de se faire vacciner sur son temps de travail. Il doit informer son employeur de son absence pour visite médicale sans préciser le motif.

Les modalités de vaccination...



Avoir 55 ans
ou plus



Avec ou sans
comorbidité



AstraZeneca
ou Janssen

Prenez rendez-vous auprès de nos assistantes